

Vivre Ensemble

Magazine municipal d'informations de **La Riche** N°121

www.ville-lariche.fr

MARS 2015

LA RICHE « NUMÉRIQUEMENT VÔTRE »

> DOSSIER / P5



> DÉVELOPPEMENT
DURABLE / P11

Signature de la charte
« Zéro pesticide »

> EMPLOI / P15

Création du Point
Relais Emploi
Municipal (PREM)



> SOMMAIRE

> TEMPS FORTS / P3

> ACTUALITÉS / P4

- Ouverture de la nouvelle Maison de l'Enfance
- Élections départementales

> DOSSIER / P5

LA RICHE « NUMÉRIQUEMENT VÔTRE »



> VOTRE VILLE / P10

- Extension de la zone limitée à 30 km/h

> DÉVELOPPEMENT DURABLE / P11

- Agenda 21 : plan d'action pour la commune

> RENCONTRES / P14

- Création d'un Conseil Citoyen

> EMPLOI / P15

- Création du Point Relais Emploi Municipal (PREM)

> ENFANCE, JEUNESSE / P16

- Projet réussite éducative
- Les TAP en action

> SPORTS, LOISIRS / P18

- Retour sur la fête de Noël d'Avenir de La Riche Gymnastique

> ASSOCIATIONS / P19

- Grande randonnée de Printemps

> CULTURE / P20

- Corps de ballet, partez à la découverte de l'univers artistique du collectif Zirlib

> AGENDA / P21

> TRIBUNES / P22

> PRATIQUE / P23

ÉDITO

Wilfried SCHWARTZ
Maire de La Riche,
Vice-président de Tour(s)plus



Madame, Monsieur,

Le 11 avril, nous inaugurerons la **nouvelle Maison de l'Enfance** qui permettra de regrouper les structures existantes. C'est un outil formidable pour l'éveil et les premiers apprentissages de nos enfants qui vient parachever le pôle de centralité de la ville.

L'emploi est l'une de nos priorités. J'ai souhaité qu'un rapprochement s'effectue entre le centre social Équinoxe et Pôle Emploi. Ainsi, nous améliorerons l'accès aux services de Pôle Emploi quand il faut aujourd'hui plus d'une heure de transports en commun pour se rendre à l'agence de Saint-Cyr. Un service municipal pour l'emploi est, dès aujourd'hui, opérationnel : le **Point Relais Emploi Municipal (PREM)**, basé à Équinoxe, conseille les entreprises et les personnes en recherche d'emploi sur notre territoire.

Notre ville doit suivre le virage du **numérique**. Nous devons nous adapter aux nouvelles pratiques de lecture et d'accès à la culture. Des tablettes sont en libre-service, nous prêtons des liseuses et le WiFi a déjà été installé à la Médiathèque. Le dossier de ce « Vivre Ensemble » est entièrement consacré à ce thème.

De plus, le lancement du nouveau site internet en janvier donne le départ du déploiement de votre « Compte citoyen ». Cet outil de simplification des démarches vous permettra de suivre l'avancement de vos demandes en ligne. Un service qui s'étoffera de plus en plus au cours de l'année à venir.

Nous sommes conscients des attentes de chacun. Nous voulons également être porteurs d'espoir, car nous croyons en notre ville, en notre cohésion et notre solidarité. En associant le plus grand nombre, en débattant ensemble, en faisant naître un **consensus par le bon sens** : c'est ainsi que nous ferons évoluer notre territoire.

Wilfried SCHWARTZ

Vivre Ensemble

Magazine municipal d'informations de **La Riche** N°121



Édité par la ville de La Riche
CS 30102 - 37521 LA RICHE CEDEX
Tél. : 02 47 36 24 24
Fax : 02 47 38 11 52
la.mairie@ville-lariche.fr
www.ville-lariche.fr

Directeur de publication :
Wilfried Schwartz

Rédaction : T. Meurgey

Photos : Mairie de La Riche, Collège Lamartine, David Le Tellier, FunLab de Tours, GraphicRiver - zlatkasan1, La Riche Racing, Avenir de La Riche Gymnastique, Marion Poussier, iStock.

Conception : www.goodby.fr

Impression :

Numéri'Scann - 02 47 37 53 54

Dépôt légal : à parution.

Ce numéro a été tiré à 5 800 exemplaires.

Imprimé sur du papier PEFC

Imprim'vert





Wilfried Schwartz, Maire de La Riche.



VŒUX À LA POPULATION

Mardi 13 janvier, 300 personnes se sont réunies dans la salle Ronsard de l'Hôtel de Ville pour assister à la cérémonie des vœux à la population.

VŒUX À LA RÉSIDENCE MARCEL DU LORIER

Mercredi 7 janvier, le Maire s'est rendu à la Résidence pour personnes âgées Marcel du Lorier pour célébrer la nouvelle année avec les résidents.

Wilfried Schwartz, Maire de La Riche et Isabel Teixeira, adjointe au Maire déléguée à l'intergénérationnel.



De nombreux élus, agents de la collectivité et Larichois réunis sur le parvis de l'Hôtel de ville.



JOURNÉE DE DEUIL NATIONAL

Jeudi 8 janvier, à l'initiative de la collectivité, plus d'une centaine de Larichois se sont rassemblés pour se recueillir lors de cette journée de deuil national.

REMERCIEMENT DES BÉNÉVOLES DU MARATHON TOURAINE LOIRE VALLEY

Lundi 26 janvier, La municipalité et le comité d'organisation de la Nouvelle République ont souhaité remercier en Mairie les bénévoles larichois qui se sont mobilisés pour cet événement.



Wilfried Schwartz, Maire de La Riche, Bernard Coupeze, Responsable des grands événements à La Nouvelle République et son équipe.



CONCERTATION AVEC LES COMMERÇANTS

Réunions de travail, les 26 janvier et 11 février, sur le développement économique et l'attractivité du territoire avec les commerçants de la rue du 11 novembre et de la place Sainte-Anne.

Wilfried Schwartz, Maire de La Riche, Sébastien Clément, adjoint au Maire délégué au commerce et Alain Bouin, adjoint au Maire délégué aux travaux.

> ACTUALITÉS

UN APPARTEMENT D'ACCUEIL À LA RÉSIDENCE MARCEL DU LORIER

Peu de gens le savent, mais un appartement est disponible à la location pour les personnes venant visiter les membres de leur famille à la résidence Marcel du Lorier. Au tarif de 23,70 € par nuitée, cette petite « chambre d'hôte » permet d'accueillir deux personnes.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Nous vous rappelons que les élections départementales (ex. cantonales) se tiendront dimanche 22 mars pour le premier tour et dimanche 29 mars pour le second tour. Les six bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h aux adresses suivantes :

- > **Bureau n°1 : Hôtel de ville** (salle Ronsard)
 - > **Bureau n°2 : Centre social Équinoxe** (situé derrière la mairie place du Maréchal Leclerc)
 - > **Bureaux n°3, 4, 5 et 6 :** **Gymnase Paul Bert** (rue Paul Bert)
- Merci de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité pour pouvoir voter.**



Ouverture de la nouvelle Maison de l'Enfance

Lundi 9 mars, la nouvelle Maison de l'Enfance ouvrira ses portes place du Maréchal Leclerc. Une capacité d'accueil augmentée, des locaux en direction de la petite enfance enfin regroupés : la Maison de l'Enfance de La Riche est la dernière opération qui vient parachever le pôle de centralité de la ville.

Rendez-vous samedi 11 avril à 11h pour son inauguration ainsi que les nouveaux locaux d'Équinoxe « Bis » dans la résidence Villa Nova.

Semaine des droits de femmes du 20 au 28 mars

Dans le cadre de la journée internationale de la femme, la ville de La Riche vous invite à une semaine sur le thème des droits de femmes. Le 20 mars, découvrez l'exposition *Nous, les hommes et les femmes* à la Médiathèque, assistez au spectacle de danse *Lou, histoire de femmes* de la Cie Mashup ou à la lecture-débat *Les Femmes en marche vers leur liberté* par la Cie Prométhéâtre en partenariat avec le Café des Femmes. Une soirée Slam le 24 mars, le concert de Camélia Jordana à la Pléiade le 25 mars et un atelier poésie le 28 mars viendront clôturer cette semaine.

Les élèves du collège Lamartine au cœur de l'histoire

Ce lundi 19 janvier restera un jour mémorable et émouvant pour les élèves de 3^e de Lamartine. Roger Manceau, ancien résistant et déporté, est venu leur raconter sa terrible histoire. Né en 1922, il entre dans la Résistance en faisant traverser le Cher aux prisonniers de guerre qui souhaitaient passer en zone libre. Ces actions le font remarquer et il intègre l'Armée secrète en 1943. L'année suivante, il est

arrêté et envoyé dans le camp de concentration de Neuengamme en Allemagne. S'ensuit un long et douloureux trajet en train : les déportés sont debout, serrés et certains ne purent y résister, soit à cause des conditions épouvantables du transport soit pour avoir tenté de s'échapper. Roger Manceau restera neuf mois dans ce camp et connaîtra le froid, la faim (et même le cannibalisme), ainsi que la maladie.



Libéré en 1945, il ne pèse plus que 37 kg. Les élèves, émus, se souviendront longtemps de cette rencontre inoubliable.

Cet article a été rédigé par Chloé Augereau, Mallory Demay, Maéva Deschamps et Emma Gauthier-Gallet, élèves du collège Lamartine



LA RICHE « NUMÉRIQUEMENT VÔTRE »

Le nouveau site internet de la ville est en ligne depuis le 13 janvier. Inaugurée par le Maire lors des vœux à la population, cette plateforme d'information est le premier outil d'une série qui n'a qu'un seul objectif : faciliter vos démarches avec la Mairie.

Nouveau site internet

La dernière mouture datait de 2007 et, dans le monde du numérique, 8 ans est une éternité ! Les usages ont évolué et vos besoins aussi. Fort de vos remarques et de vos attentes, nous avons voulu construire un site plus réactif et tourné vers l'utilisateur. Premièrement, une rubrique « Actualités » dynamique, qui regroupe toutes les dernières informations. Cette rubrique est actualisée en temps réel

et vous pouvez vous y abonner via un flux RSS1. Deuxièmement, tous les événements sont rassemblés sur une seule page avec le module « Agenda ». Retrouvez tous les temps forts de La Pléiade et de la Médiathèque, mais aussi les événements sportifs, festifs et les commémorations. Enfin, accédez à toutes vos démarches grâce à notre nouveau portail de « Gestion Relation Citoyen » (GRC).

Interview de Philippe Plantard, Adjoint au maire délégué à l'administration générale, à l'innovation et à la qualité du service public et au TIC

« Internet nous accompagne partout : à la maison, au travail, sur nos téléphones, dans les restaurants, les hôtels, les galeries marchandes... Les usagers veulent légitimement pouvoir accéder à l'information 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7. Ils veulent également se simplifier la vie en gérant de nombreuses tâches quotidiennes via internet. À ce titre, l'administration publique a un rôle éminent à jouer en développant les services aux citoyens.

« L'ambition de la municipalité est d'innover et d'améliorer le service public. La mise en place de cet outil simplifie la gestion et le suivi des demandes par les services municipaux. »



Par ailleurs, le monde du web a connu et connaît une véritable révolution, les techniques évoluent rapidement et permettent de réaliser des sites toujours plus ergonomiques et interactifs. De nouveaux outils sont apparus comme les smartphones et les tablettes. Les usages ont évolué de façon significative avec l'informatique dans le nuage (le « Cloud »), les réseaux sociaux, l'e-commerce, la dématérialisation et les démarches en ligne.

La refonte du site actuel de la ville doit permettre de mieux répondre à ces nouveaux enjeux du numérique. Avec une interface plus moderne, nous voulons rendre l'information plus lisible et accessible, développer les interactions entre les administrés et la municipalité. Ainsi, la mise en place d'un portail GRC (Gestion Relation Citoyen) permet aux Larichois de réaliser de nombreuses télé-procédures directement de chez eux et 24 h sur 24 h. »

Retour sur Numériquement vôtre : réalité virtuelle et robots à la Médiathèque

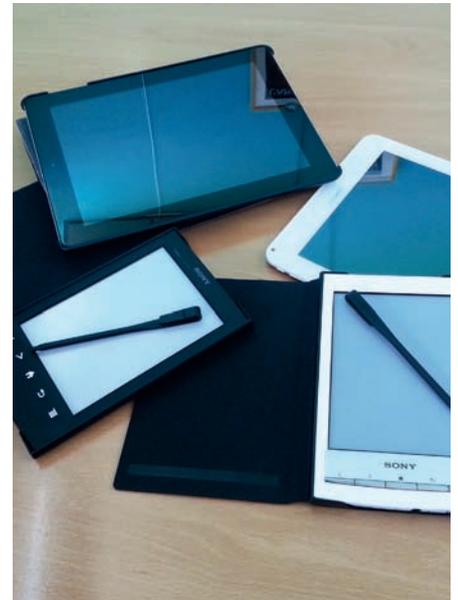
Smartphone, appareil photo digital, télévision numérique... Les nouvelles technologies ont définitivement modifié notre manière de communiquer, de travailler, d'accéder à la connaissance et ont changé notre rapport au temps et à l'espace. Avec l'exposition « Numériquement vôtre » du 6 janvier au 28 février, Patrick Sottejeau, conseiller municipal délégué à la culture et la Médiathèque de La Riche ont souhaité vous immerger dans le futur de la communication.

Tout d'abord avec la démonstration pour le public du casque Oculus Rift, le samedi 10 janvier. Les étudiants de Polytech Tours ont présenté ce casque de réalité virtuelle, particulièrement réaliste, qui permet une immersion totale. Bientôt commercialisé pour les jeux vidéo, ce casque est aussi utilisé à des fins professionnelles par l'industrie et le secteur militaire. De nombreux jeunes - et moins jeunes - Larichois ont pu essayer cet équipement futuriste.

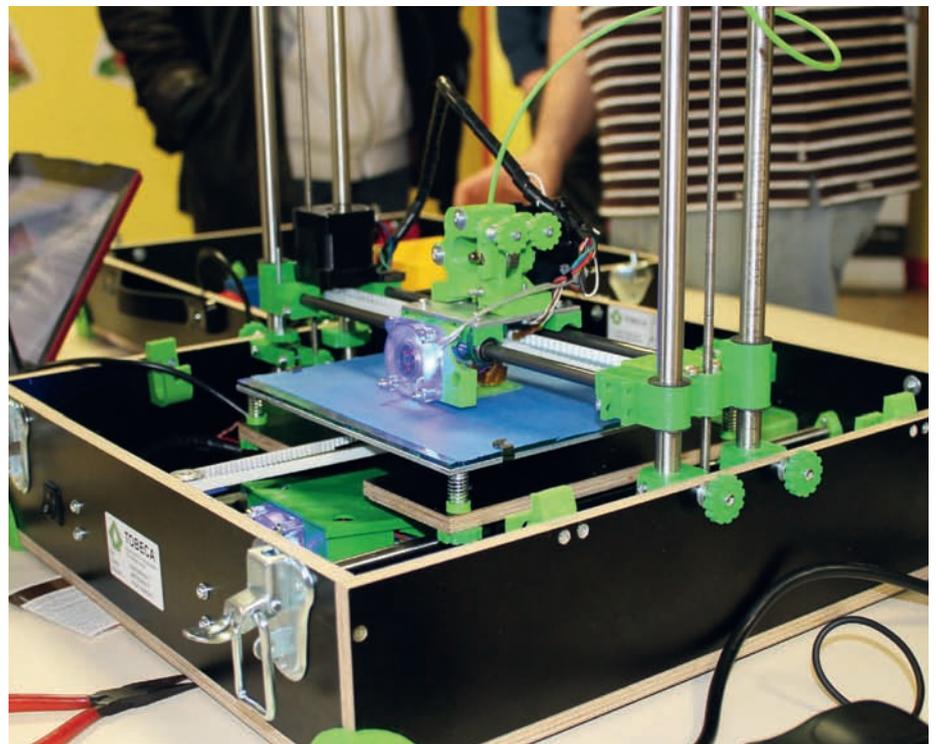


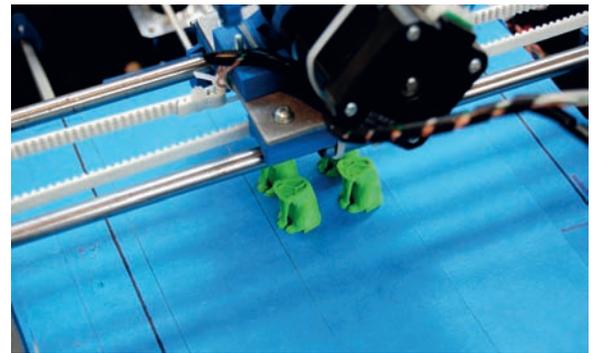
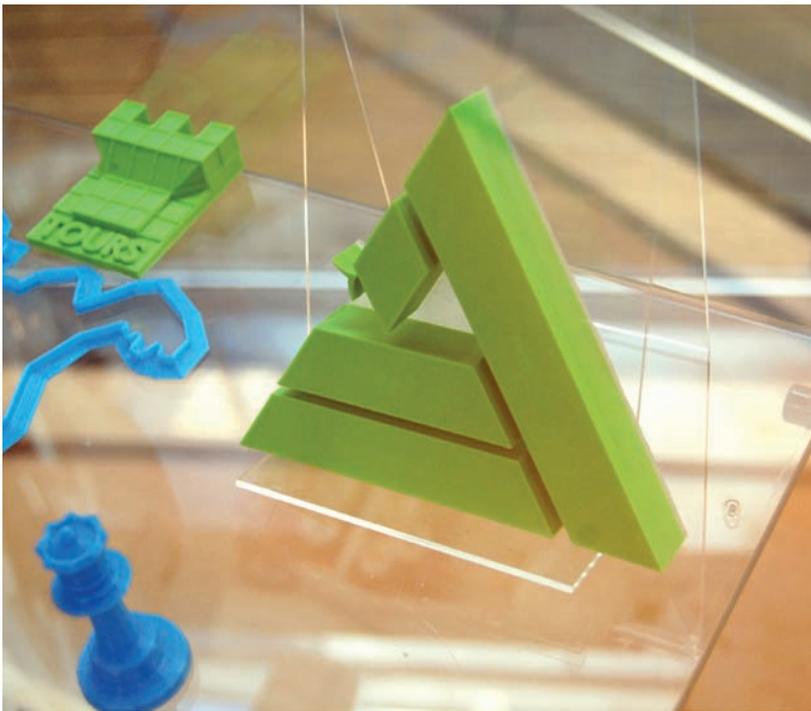
Jeudi 22 janvier, l'Espace Publique Numérique (EPN) de La Riche vous conviait à un temps de prise en main des tablettes et smartphones et, le 21 février, le FunLAB de Tours avait apporté ses imprimantes 3D pour une démonstration impressionnante de cette nouvelle technologie qui risque bien de révolutionner notre quotidien.

La Médiathèque de La Riche n'a pas attendu cette exposition pour s'équiper puisqu'elle dispose depuis quelque temps déjà du WiFi, de liseuses et maintenant de tablettes pour consulter des ouvrages. Bien entendu, ces outils numériques interviennent en complément du fonds documentaire classique... Le livre apporte toujours un plaisir inégalé !



Le 17 janvier, ce fut au tour des robots d'envahir la Médiathèque ! Toujours avec Polytech Tours, le robot français Nao s'est invité à La Riche. Avec l'atelier « Découverte de la robotique », les plus jeunes Larichois ont pu participer à une conférence sur la robotique et ses applications puis découvrir Nao, robot de compagnie de 56 cm de la société Aldebaran qui interagit avec vous. Il peut même apprendre les tables de multiplication à vos enfants !





Le FunLab de Tours

C'est un lieu idéal pour bricoler, « bidouiller », réaliser des prototypes et concrétiser des idées, que vous soyez un particulier, un étudiant ou un professionnel !

Grâce à ses horaires d'ouverture au grand public et à la présence des animateurs pour vous guider, vous pourrez venir et revenir, aider et créer en utilisant les toutes dernières technologies. Le FunLAB a pour ambition d'offrir à quiconque la possibilité de réaliser des projets de fabrication

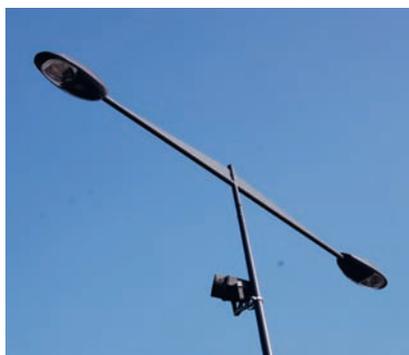
de toutes sortes. Avec une découpeuse laser, un fraiseuse, un découpeuse vinyle et des imprimantes 3D, vous pouvez venir réaliser tout vos projets.

Enfin, cet atelier est un lieu de partage des connaissances, autant sur l'utilisation de ces nouveaux outils que sur ceux à venir.

> Plus d'informations sur www.funlab.fr



Rénovation de l'éclairage public : des économies à la clé



La recherche d'économie passe aussi par l'utilisation de nouvelles technologies. En matière d'éclairage public, la commune a engagé depuis six ans un programme de rénovation exigeant et responsable. L'enjeu pour la ville est, évidemment, de réduire la facture énergétique, mais aussi d'atténuer les nuisances visuelles et d'optimiser l'utilisation des équipements. Cette action s'appuie sur le remplacement des ampoules au mercure énergivores par des LED. Cette technologie s'avère extrêmement économe en énergie avec une réduction des coûts pouvant aller jusqu'à 70 %. Dans les espaces publics, comme le square Estarreja ou le chemin d'accès au Prieuré Saint-Cosme, les luminaires ne s'allumeront que lorsque cela sera nécessaire grâce à des détecteurs de mouvements (consommation : 5 watts en veille / 40 watts allumée). Globalement, ces travaux vont permettre de diviser par deux la facture des 135 luminaires de la ville.



Un point sur les circulations « douces »

Le réseau des pistes cyclables de la commune s'est élargi depuis 2011 avec par exemple la création de la piste cyclable de l'avenue du Prieuré jusqu'à la piscine Carré d'Ô. En projets : une piste entre le centre-ville et le collège Lamartine adaptée pour les

collégiens, des pistes cyclables prévues dans la ZAC du Plessis-Botannique et une géolocalisation des arceaux de stationnement vélos sur la commune avec le Collectif Cycliste 37 sous Open Street Map1.

Extension de la zone limitée à 30 km/h

Depuis plus de 10 ans, une démarche de réduction de la vitesse de circulation est mise en place à La Riche.

La sécurité des piétons, mais aussi celle des cyclistes et des personnes à mobilité réduite est en jeu. De plus, une vitesse de circulation réduite permet de limiter l'émission de gaz à effet de serre ainsi que les nuisances sonores aux riverains. Le quartier autour de la place Sainte-Anne est d'ores et déjà limité à 30 km/h, demain ce sera au tour de la place de l'Europe et du quartier du Plessis. À terme, toute la commune passera en zone 30 km/h. En complément des aménagements prévus (écluses, marquage au sol, stationnement en quinconce), la généralisation des priorités à droite permettra de faire ralentir naturellement

les conducteurs. Enfin, des panneaux pédagogiques marqueront l'entrée en zone 30 km/h.



Ensemble, prenons soin de l'eau

L'eau est l'affaire de tous. Tous les citoyens peuvent participer aux décisions prises dans le domaine de l'eau. Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, les 12,4 millions d'habitants du bassin Loire-Bretagne - dont La Riche fait partie - sont consultés sur la gestion de l'eau. Le bon état des eaux douces et la gestion des inondations sont des objectifs nationaux et européens. Pour les atteindre, des

plans de gestion sont en cours d'élaboration. Cette consultation nationale donne l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement.

> Répondez au questionnaire en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr



Signature de la charte « Zéro Pesticide »

Interview de Pierre Richard, Président et Morgane Guillouroux, Chargée de mission « Eau-Pesticides » à la SEPANT

Depuis plusieurs années, la ville de La Riche s'est engagée à réduire l'utilisation des pesticides pour le traitement des espaces verts de la commune. Aujourd'hui, elle s'engage aux côtés de la SEPANT à réduire encore plus ces usages en signant la Charte « Objectif zéro pesticide dans notre ville ».

V.E. : Pourquoi une charte « Zéro pesticide » ?

M. Guillouroux : Les produits phytosanitaires - ou pesticides - se retrouvent partout dans notre environnement. Leur omniprésence constitue aujourd'hui un véritable problème de société. La signature de la charte d'engagement traduit de manière concrète la volonté de la commune de réduire progressivement l'utilisation de produits nocifs pour la santé et d'arriver à ne plus recourir à ce type de solutions. En effet, des produits et méthodes alternatifs existent et sont déjà utilisés par nos agents.

P. Richard : L'objectif est de protéger l'environnement, bien sûr, mais avant tout la santé publique. Avec des traitements alternatifs des espaces verts, c'est toute la population, et en particulier les personnes les plus fragiles, qui profitent d'un cadre de vie plus sain.

V.E. : Comment la SEPANT accompagne-t-elle la ville de La Riche ?

M. Guillouroux : L'association travaille déjà avec votre commune sur le sujet. Une zone « test » autour des écoles Paul Bert et de la résidence pour personnes âgées de La Riche a permis d'essayer des techniques alternatives. Avec cette signature, c'est toute la commune qui est concernée. Nous vous accompagnerons pendant deux à trois ans au travers de rencontres régulières.

P. Richard : À La Riche, nous avons la chance d'avoir des interlocuteurs, élus et techniciens, qui sont déjà très impliqués dans cette démarche. C'est la clé de la réussite de ce projet. Nous pourrions aussi travailler avec vous sur des actions pédagogiques en direction du grand public.

**> 10 Mars 2015
Signature officielle
de la Charte
« Zéro Pesticide »**

**> du 10 au 25 mars
Exposition
« Objectif zéro
pesticide dans
la ville » en Mairie**

Agenda 21 : plan d'actions

L'Agenda 21 est notre fil conducteur en matière de développement durable et de gestion raisonnée de la commune. Il regroupe nos actions et nos engagements pour préparer un avenir durable et solidaire. Vous retrouverez ici un état des lieux des actions engagées par la collectivité et des exemples très concrets et leurs résultats.

Réduire la consommation énergétique des bâtiments

Un partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie d'Indre-et-Loire (ALE 37) a permis une étude thermique des bâtiments communaux. Des travaux ont été engagés au regard de ces résultats. Le 7 octobre dernier, les Larichois ont pu participer à un atelier sur l'analyse des factures d'électricité et de gaz au centre social Équinoxe avec pour objectif de réduire sa consommation d'énergie et donc sa facture. De plus, une page « Écogestes » a été mise en place sur le site internet de la ville. Résultats : 23 autorisations de travaux de rénovation énergétique accordées en 2014 sur la commune.

La ville montre l'exemple

Dans les bâtiments publics, des équipements à LED ont été installés. Les lampes halogènes ont été remplacées par des lampes fluo moins gourmandes en énergie. Un cycle de mise en place de fenêtres double vitrage a été engagé dans certains bâtiments. De plus, les petites chaudières en fin de vie ont été remplacées par des chaudières à condensation. Grâce à tous ces travaux, nos écoles élémentaires ont pu recevoir le classement BBC.

L'éclairage public a également bénéficié du remplacement d'une large majorité des ampoules au mercure. Les LED avec détection de mouvement ont aussi fait leur apparition dans les parcs.

L'arrosage intégré par micro-dispersion permet une meilleure gestion de notre consommation d'eau, avec une meilleure

répartition qui évite le gaspillage. Les récupérateurs d'eau installés sur les nouvelles constructions, la sélection de plantes adaptées au stress hydrique et le recours au paillage ont permis de réduire de 45 % la consommation d'eau pour les espaces verts publics.



Chiffres Clés

100 %

des passages piétons adaptés aux fauteuils roulants

45 %

d'eau économisée pour l'arrosage public en 3 ans

50 %

de consommation en moins sur l'éclairage public en 3 ans

34 %

de pesticides non-utilisés en 3 ans

Favoriser les déplacements doux à faible impact environnemental

Depuis 2011, le réseau d'itinéraire de pistes cyclables s'est élargi avec la piste cyclable de l'avenue du Prieuré jusqu'à la piscine Carré d'O. Beaucoup de projets de liaisons douces sont à l'étude ainsi qu'un projet de GéoVélo avec le Collectif Cycliste 37. Résultat : La Riche est la première commune de l'agglomération à avoir mis en place l'autorisation de tourner à droite aux feux tricolores et aussi la première à mettre en place les sas à vélo.

Pour réduire la vitesse en ville, une zone de rencontre à 30 km/h est en cours de déploiement. La partie est de la ville est aujourd'hui aménagée en zone 30. À terme, c'est toute la ville qui verra sa vitesse limitée pour plus de sécurité et moins de nuisances.



Renforcer le lien entre les parties rurales et urbaines de la ville

L'utilisation de mélanges de semis pour différents types de plantations a favorisé la restauration de la biodiversité, rue René Cassin par exemple.

En soutien au maraîchage bio, la commune a acquis un terrain et construit un bâtiment agricole en paille en partenariat avec Tour(s) plus. Ce bâtiment est aujourd'hui occupé par Pascal Gaillard, maraîcher bio. L'AMAP de La Riche et des particuliers en vente directe bénéficient de sa production répartie en paniers.

La ville montre l'exemple

Signature de la charte « Zero Pesticide » avec la SEPANT (cf. interview).



Semis rue René Cassin

Utiliser l'économie verte comme facteur de développement social et économique



Avec l'aménagement de Points d'Apports Volontaires Enterrés (PAVE) dans le quartier Niqueux Bruère, c'est notre pratique du tri sélectif qui change. Après une concertation en septembre 2014, quatre sites ont été choisis par les habitants du quartier. Les déchets seront collectés par Tour(s)plus.

La ville montre l'exemple

Installation des poubelles de tri sur les équipements sportifs et mise en place d'un recyclage systématique de tous les déchets de la commune. Tous les services trient leurs déchets et recyclent le papier.

Adapter mieux encore les équipements et les services aux besoins des habitants

Le chantier de la nouvelle Maison de l'enfance s'est déroulé selon les normes de Haute Qualité Environnementale (HQE). Le bâtiment répond aux normes BBC et dispose d'une ossature bois. Il parachève le pôle de centralité de la commune.

Pour les personnes en situation de handicap, 100 % de la ville est aux normes au niveau des passages piétons pour les fauteuils roulants. De plus, certains de ces passages sont équipés de bandes podotactiles pour un meilleur repérage par les personnes non-voyantes.

La ville montre l'exemple

L'accueil périscolaire est équipé de rampes d'accès ainsi que le CTM. Les écoles ont aussi été mises aux normes (équipement d'un ascenseur...).
+ 95 % de l'eau fournie par Véolia est distribuée.

Orienter le développement social, éducatif et économique sur la jeunesse

Le Centre social Équinoxe est depuis longtemps déjà le pôle des acteurs de terrain, associations et partenaires qui œuvrent en faveur du développement local. Tous les ans, un forum pour l'emploi des jeunes est organisé. L'année dernière, il a permis à 200 jeunes de l'agglomération

de rencontrer des entreprises et rechercher des formations. Cette année, le Point Relais Emploi Municipal a ouvert ses portes. Son objectif : travailler encore plus au rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emploi.



Lancement du Conseil Citoyen

Jeudi 29 janvier dernier, les habitants de Niqueux-Bruère, Charles VII, du 11 novembre et du square Estarreja ainsi que les bailleurs sociaux (Val Touraine Habitat et Touraine Logement) se sont réunis autour de Rabia Hadjij-Bouakkaz, adjointe au maire déléguée aux solidarités et de Mme Marchand du Cabinet Geste pour évoquer ensemble la création d'un Conseil Citoyen. En effet, les nouveaux contrats de ville intègrent la création de ces conseils qu'ils voient comme un outil de co-construction de la politique de la ville avec ses habitants. En partenariat avec Tour(s)plus, plus d'une cinquantaine de personnes ont pu échanger sur la constitution de ce conseil à partir d'un état des lieux du territoire et de trois ateliers d'expression.

Qu'est-ce que le Conseil Citoyen ?

Le Conseil Citoyen est une instance de concertation permettant aux habitants de s'exprimer sur la vie des quartiers, de faire remonter les idées et propositions et de participer à l'élaboration du contrat de ville qui regroupe toutes les actions mises en œuvre.

Objectifs du Conseil Citoyen

1 Concertation

Encore 85 % des ménages vivant en zone urbaine sensible en France déclaraient en 2013 ne pas avoir été consultés. L'objectif du conseil est donc d'associer les habitants aux actions mises en œuvre dans leur quartier.

2 Citoyenneté

Avec un portage politique fort, c'est outil permet au habitants de se réapproprier le débat public et les actions sur leur environnement.

3 Confiance

Au travers d'un espace de parole partagé, le conseil citoyen est un outil qui permet de retrouver confiance dans les actions menées, avec les élus, les techniciens et les habitants.



Création du Point Relais Emploi Municipal (PREM)



Pour renforcer l'action de la ville de La Riche en matière d'emploi et de développement local, la municipalité a mis en place un Point Relais Emploi Municipal (PREM) en ce début d'année. Sa mission ? Mettre en adéquation les besoins des demandeurs d'emploi de La Riche et les besoins en recrutement du bassin économique de Tours.

Les actions du PREM passent d'abord par une analyse des ressources humaines du territoire avec des entretiens individuels. En complément des actions réalisées par Équinoxe, le PREM établira un diagnostic en matière de demande d'emploi. L'étude du tissu économique est aussi indispensable à l'action du PREM.

Des visites d'entreprises sont réalisées permettant d'identifier les besoins des sociétés en termes d'emploi et de formation.

Enfin, ce service municipal pour l'emploi sera le promoteur de la Charte de la Diversité en entreprise. En associant un maximum d'employeurs de La Riche, la collectivité souhaite inciter les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité dans leurs effectifs.

Antony Vinciguerra, Chargé de mission emploi au PREM

V. E. : Quelles sont vos missions au sein du Point Relais Emploi Municipal ?

Ma première mission est de rencontrer les entreprises du territoire pour évaluer les besoins de personnel, les opportunités d'emploi ainsi que d'identifier les besoins de formation des salariés. Cette action est menée conjointement avec le Pôle Emploi de Saint-Cyr-sur-Loire pour proposer des aides à l'emploi ou à la formation aux employeurs.

Vous tenez aussi une permanence tous les lundis et jeudis, comment se déroulent ces entretiens ?

En parallèle des visites d'entreprises, je rencontre les Larichoises, au sein du centre

Équinoxe, pour établir des diagnostics personnalisés de compétences, de projets et de motivation. L'objectif étant la compréhension fine des attentes de chacun pour une mise en relation la plus efficace possible.

Pourquoi lancer aujourd'hui un tel service ?

Les employeurs, comme les demandeurs d'emploi, ont besoin de proximité et de réactivité. En rapprochant la Mission Locale, Pôle Emploi, les organismes de formation et tous les acteurs du développement local, nous cherchons, à la fois, à stimuler les partenariats, mais aussi faciliter la transmission d'informations entre les structures.



Projet « Réussite éducative »

Donner un coup de pouce aux enfants en matière d'éducation, mais pas seulement. Voilà le crédo du projet « Réussite éducative » coordonné par Marielle Brun depuis le début de l'année.

Pour les enfants de 3 à 16 ans repérés par les parents - avec leur accord -, enseignants, animateurs... le dispositif essaye de détecter et de lever les obstacles à la réussite scolaire.

Un large panel d'actions est mis en place - pour certaines à partir du mois de mars - pour aider les enfants : du soutien scolaire, des ateliers (théâtre, contes, cirque, art-thérapie...), des groupes de paroles pour les parents, des animations de rue ainsi qu'un accompagnement vers des professionnels de la santé.

Des petits groupes d'élèves sont inscrits à ces ateliers. Le groupe devrait s'étoffer pour arriver à 50 enfants environ.

Dès avril, des intervenants, des associations et la coordinatrice du dispositif s'arrêteront dans les différents endroits du quartier prioritaire.

Tous les mercredis, des animations de rue en lien avec Patrice Lauzé, correspondant de quartier, proposeront aux enfants des ateliers bricolage, jardinage, avec, pourquoi pas, la construction d'un grand jeu pour la Fête du Jeu, fin mai !

Les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer Marielle Brun toutes les après-midi à Équinoxe.

TAP : la ville recrute

La ville de La Riche recrute tout au long de l'année des agents d'animation pour le matin, la pause méridienne et après l'école. Vous avez un BAFA, un CAP Petite Enfance ou une expérience en animation de groupes d'enfants ? Envoyez votre candidature par mail à drh@ville-lariche.fr.

> Renseignement au 02 47 36 24 24.





Les TAP en action

L'activité « Permis piéton »

Deux fois par semaine, les maternelles de l'école Henri Tamisier ont droit à une initiation au code de la route avec l'activité « Permis Piéton ». Avec Paul Montot, agent d'animation, les classes de moyenne et grande section travaillent sur les éléments de signalétique (les panneaux, les feux) sous forme ludique. L'objectif de cette activité étant d'appréhender l'environnement des enfants en prenant en considération tous les risques que cela comprend.

L'activité « Journal des TAP - Les petits Reporters »

À Paul Bert et Ferdinand Buisson, CE2, CM1 et CM2 composent un véritable journal des TAP. Avec l'aide d'Adeline Gauthier et Violaine Granger-Bellis, les enfants choisissent un ou plusieurs sujets, effectuent des recherches et vont à la rencontre d'enfants d'autres classes pour les interviewer comme de vrais journalistes. Et cette démarche a fait naître d'autres vocations : une classe de CM2 organise un concours de dessin du 16 février au 16 mars avec un jury qui se réunira mi-mars pour desservir des prix aux trois meilleurs dessins. Autre initiative prise dans le cadre de cette activité « Petit reporter » : un groupe de cinq enfants a souhaité rencontrer des personnes

de la Résidence de Personnes Âgées. Ils s'y sont rendus le 10 février dernier et ont échangé avec les résidents sur leur cadre de vie.

Accompagnement scolaire au Petit Plessis

Depuis janvier, un groupe de 7 à 8 jeunes Larichois bénéficie de soutien scolaire dans les locaux de l'ancienne école Marie-Pellin au Petit Plessis. Suite à une concertation menée auprès des collégiens et lycéens et avec le soutien du Secours Populaire, une unité d'accompagnement scolaire a pu être mise en place début 2015 au premier étage de l'ancienne école. Tous les mercredis de 14h à 16h, les collégiens peuvent réviser, faire leurs devoirs et être soutenus dans leur apprentissage par des bénévoles qui encadrent les séances.

GRAND CONCOURS DE DESSIN
Du lundi 16 février au vendredi 13 mars 2015

Le plus beau dessin paraîtra en « UNE » du prochain journal Les Petits Reporters Larichois

Thème : « Le printemps »
Le dessin, réalisé sur feuille blanche A4, doit comprendre, obligatoirement :
Un lapin
Un arbre
Une fleur
Un papillon

DE SUPERS CADEAUX A GAGNER !

1^{er} prix : Un coffret à dessin
2^{ème} et 3^{ème} prix : Une pochette surprise à dessin

Règlement :
Ce concours international réservé aux enfants de 6 à 12 ans qui aura lieu du mardi 16 février au jeudi 12 mars 2015, à 16h00, à l'adresse suivante : 10 rue de la République - 41000 Blois - France. Les inscriptions sont ouvertes du mardi 16 février au jeudi 12 mars 2015, de 14h00 à 18h00, à l'adresse suivante : 10 rue de la République - 41000 Blois - France. Les inscriptions sont ouvertes du mardi 16 février au jeudi 12 mars 2015, de 14h00 à 18h00, à l'adresse suivante : 10 rue de la République - 41000 Blois - France.

Les Petits Reporters Larichois - Temps d'activités péri-scolaires
Mairie de La Roche - Place du Maréchal Luchaire - CS 80832 - 41023 LA ROCHE Cedex
Tél : 02 47 91 26 44 - Fax : 02 47 91 23 12 - Mail : la.roche@petits-reporters.fr



Retour sur la fête de Noël de l'Avenir de La Riche Gymnastique

Grand rendez-vous habituel de fin d'année, la fête de Noël du club de gymnastique de La Riche attire toujours plus de monde. Cette année, plus de cinquante enfants de 18 mois à 5 ans ont pu s'exercer sur le parcours de babygym imaginé par les bénévoles. Nous avons pu voir des démonstrations de gymnastique artistique féminine et masculine et de gymnastique rythmique. Un spectacle de Magic Stef « La magie de Noël » est venu ponctuer cette journée avant que le Père Noël ne distribue leurs cadeaux aux plus petits. Les enfants ont ensuite dégusté un goûter composé d'excellents gâteaux préparés par les parents.



**STAGE MULTISPORTS
PAR L'USLR EN AVRIL**

1^{ère} semaine des vacances d'avril.

Tournoi de foot en salle : toujours un succès !

Depuis les 10 et 11 janvier derniers, le gymnase Bialy a résonné des cris de victoires de jeunes du Tours FC, victorieux devant La Riche en U11 et de l'US Saint-Pierre-des-Corps devant l'US Chambray-lès-Tours en U13.

Avec ses 40 équipes de 8 joueurs réunies sur deux jours, les challenges Philippe-Bouty et Dominique-Souvent sont les rendez-vous incontournables de ce début d'année pour les clubs de l'agglomération.

Grâce à l'organisation et à la mobilisation de plus d'une vingtaine de bénévoles regroupées autour de son président Michel Guillot, le Racing de La Riche a su accueillir dans les meilleures conditions les 320 jeunes inscrits à ce tournoi. 100 kg de frites, 40 kg de saucisses et 300 paninis ont été servis lors de ce

tournoi ! Une belle fête du sport qui reste le plus grand tournoi en salle du département avec une nouveauté cette année : l'auto-arbitrage.

**> À venir : les 8 et 9 mai prochains, le Racing de La Riche organise son 27^e tournoi national de football U11 : le challenge Farid Nezzar.
> Au programme : 48 équipes, 532 enfants et 16 clubs hors département dont 8 de ligue 1 et ligue 2 !**



Inscriptions des jeunes aux activités de l'été

Pour anticiper les inscriptions des enfants aux activités proposées par Tot'Aime et le Point Accueil Jeunes cet été, voici d'ores et déjà les informations préalables.

Centre de Loisirs Tot'Aime

Il accueillera les enfants de 3 à 11 ans révolus, du 6 juillet au 28 août. Des inscriptions à la semaine sont possibles. De plus, des mini-camps sont proposés pour les plus de 6 ans. Pour des inscriptions sur rendez-vous : contacter le service des affaires scolaires dès le 11 mai ou la Mairie au 02 47 36 24 24.

Point Accueil Jeunes

Il accueillera les pré-ados de 11 à 13 ans au complexe sportif Paul-Bert du 6 juillet au 7 août (en journée complète avec repas ou 1/2 journée matin et/ou après-midi). Les inscriptions seront ouvertes à partir de fin mai. Les ados de 14 à 17 ans seront, quant à eux, accueillis au Centre social Équinoxe, du 6 juillet au 7 août avec, là aussi des inscriptions à la carte. Les informations concernant les activités et les programmes seront diffusés en mai 2015. N'hésitez pas à téléphoner au Centre social Équinoxe pour plus de renseignements : Tél. 02 47 37 58 88. (Attention : l'accueil sera fermé les lundi 13 et mardi 14 juillet).



Grande randonnée de Printemps

Réservez votre dimanche 22 mars 2015 pour la grande Randonnée de Printemps de l'association « Rando La Riche ».

Venez (re)découvrir les bords de Loire, le Prieuré Saint-Cosmes et les sentiers de La Riche et Saint-Genouph. Le départ se fera devant le centre social Équinoxe à 8h15 pour les 17 km, à 9h pour les 14 km et à 9h30 pour les 10 km. Une participation de 2,50 € est demandée pour les licenciés et de 3 € pour les non-licenciés avec des ravitaillements en cours de parcours et apéritif à l'arrivée.

> Renseignements au 06 14 29 13 44 et au 06 67 06 49 23.



Collectif Cycliste 37 : sas à vélo et ateliers d'auto-réparation

Le « sas vélo » est un aménagement cyclable à part entière d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. La Riche a été l'une des premières villes de l'agglomération à mettre en place ces « sas vélo ». Avec l'aide du Collectif Cycliste 37, cette pratique se généralise aujourd'hui sur l'agglomération. Cette association compte aujourd'hui 580 adhérents et ne cesse de se développer.

Créé dans les années 90 et basé à Tours, ce collectif propose des ateliers d'auto-réparation, des animations de mécanique, le recyclage et la vente de vélos aux étudiants et demandeurs d'emploi ainsi que toute une gamme de formations et d'interventions pour les particuliers, mais aussi les collectivités. Créer de l'emploi en recyclant nos vieux vélos : une action autour de l'économie sociale et solidaire en plein développement et qui reçoit le soutien de la Région Centre et de l'Ademe.

> **Collectif Cycliste**
37 59 boulevard Preuilly
37000 Tours
Tél : 02 47 50 16 34
info@cc37.org



Shadow asso : une junior association



Hicham, Mathis, Nolan, Steven et Fabien, ces cinq jeunes âgés de 12 ans ont un projet : partir deux jours à Paris pendant les vacances de la Toussaint 2015 et aller à la « Paris Games Week », le plus grand salon du jeu vidéo en France. Accompagnés par le Point Accueil Jeunes de La Riche, ils décident de monter une « Junior Association », une association pour mineurs, appelée « Shadow Asso » afin d'autofinancer leur projet.

Pour cela, ils envisagent plusieurs actions de solidarité afin de récolter des fonds : des jeux avec les personnes âgées de la résidence Marcel du Lorier pendant les vacances d'hiver et pendant les vacances de printemps, du portage de courses pour les Larichois qui ont des difficultés à se déplacer et de la vente lors d'événements comme la Fête de la musique. Souhaitons leurs bonne chance dans leur aventure !

Corps de ballet, partez à la découverte de l'univers artistique du collectif Zirlib !

Un projet d'implication à l'initiative de Culture O Centre, Ateliers de développement culturel, en partenariat avec La Pléiade et L'Espace Malraux.

La Pléiade à La Riche et L'Espace Malraux à Joué-lès-Tours donnent à voir deux spectacles du collectif Zirlib : Finir en beauté et Moi, Corinne Dadat. Ce dernier, témoignage d'une rencontre avec Corinne Dadat, femme de ménage, a amené le collectif Zirlib à partir à la rencontre d'autres femmes et hommes de ménage de La Riche et de Joué-lès-Tours. Aujourd'hui, le collectif d'artistes propose de vous faire découvrir le travail artistique réalisé grâce à ces rencontres : portraits vidéo et photographiques à découvrir dans l'espace urbain, performance réalisée avec des volontaires et le collectif, installation plastique de balais traversant la ville... Des métiers de l'ombre mis en lumière... Rencontrez-les !

**Restitution du projet Corps de ballet
Samedi 18 avril à 17h**

Le collectif Zirlib investira les rues de La Riche avec une exposition de portraits photographiques et vidéo d'hommes et de femmes de ménage et une installation plastique de balais reliant la mairie au kiosque du square Marcel Pagnol.

**Moi, Corinne Dadat
à l'Espace Malraux à Joué-lès-Tours
Jeudi 23 avril à 20h30**

Cette expérience chorégraphique et esthétique dresse le portrait de deux femmes que tout semble opposer, une femme de ménage et une



danseuse-contorsionniste, mais qui, réunies sur scène, proposent un état des corps au travail.

**Finir en beauté à La Pléiade à La Riche
Vendredi 24 avril à 20h30**

Cette création est une expérience portée par Mohamed El Khatib, directeur artistique du collectif Zirlib, à partir d'un matériau documentaire : la disparition de sa mère. Ce témoignage est un ensemble de confidences, une épopée intime, l'accompagnement vers la mort et ce qui s'ensuit...

Association des parents d'élèves de l'école municipale de musique : Le son de la rose

Les parents d'élèves, mobilisés depuis plusieurs années déjà, se sont rassemblés en une association afin d'apporter une aide et un soutien au fonctionnement interne de l'établissement.

Ils se sont donnés comme missions de faciliter la communication interne entre les professeurs, les élèves et leurs parents ; participer à l'accueil du public à l'occasion des spectacles ; permettre l'organisation d'un conseil d'établissement réunissant les représentants des élèves, parents, professeurs, responsable et chef de service ainsi que les élus et renforcer la notion de service public en s'appuyant sur l'avis des usagers.



**> Informations auprès de l'école municipale de musique de La Riche :
02 47 38 74 93**

Concert des élèves de l'école municipale de musique « Les musiques de film »

**Samedi 28 mars 16h30 et 20h30 à La Pléiade
Gratuit - Réservation conseillée**

Chaque année, un spectacle avec thématique est organisé par l'école de musique. Après avoir parcouru les musiques du Brésil, du Maghreb, de la Russie, la chanson française, ou bien encore l'opéra, le thème choisi en 2015 porte sur les musiques de film.

C'est un sujet que les élèves et leurs professeurs ont cependant abordé maintes fois en concert, mais jamais sous la forme d'un spectacle unique. Car il s'agit bien d'un spectacle : la musique ne sera pas la seule « star » de la soirée. Mises en scène, éclairage et grand écran accompagneront les musiques et leurs interprètes au-delà de la simple audition. Des situations

apparaîtront sur la scène de La Pléiade, comiques, expressives, visuelles ou sonores. Les plus grands compositeurs seront joués : Ennio Morricone, Francis Lai, Vladimir Cosma, Nino Rota, John Williams...

Le compositeur de musique de film Pablo Pico, avec qui les professeurs de l'école de musique ont élaboré le projet pédagogique 2014/2015, a réalisé une grande partie des partitions spécialement pour les élèves, afin de leur faire découvrir les mélodies cultes du passé, musiques témoins d'époques et d'esthétiques diverses, formant à présent un véritable patrimoine audio visuel.

Mars

DU MARDI 3 AU SAMEDI 28

Exposition

« D'émotions en créations »

Sylvie B.

Médiathèque

JEUDI 12

« Le Grand bric-à-brac à vent »

Ensemble Douce mémoire

La Pléiade - 20h30

SAMEDI 14

Gala de Boxe

Boxing Club de La Riche

Gymnase Bialy - 20h

Championnat départemental Jeunes et Vétérans

Les Volants Larichois

Complexe sportif Paul Bert

MERCREDI 18

« Qui sommes-je ? »

Ludor Citrik / La Pléiade - 20h30

JEUDI 19

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

VENDREDI 20

Inauguration de la Semaine des Droits des femmes

Prométhéâtre

Médiathèque - 18h

SAMEDI 21

Championnat départemental de gymnastique

Avenir de La Riche Gymnastique

DIMANCHE 22

Elections départementales 1^{er} tour

MARDI 24

Soirée Slam

Marcel Goudeau / Médiathèque - 18h30

MERCREDI 25

Camélia Jordana

La Pléiade - 20h30

SAMEDI 28

Concert sur le thème des musiques de film

Ecole municipale de musique de La Riche

La Pléiade - À 16h30 et 20h30

DIMANCHE 29

Elections départementales 2^{ème} tour

DIMANCHE 29

Foot / La Riche - Chateaufort sur Loire

Stade du Petit Plessis

Basket

Celtic La Riche - Amicale Neuville aux Bois

Gymnase Bialy

Avril

JEUDI 2

Soirée fenêtre sur cour...

« D'un souffle tu chavires »

Cie Escalé / La Pléiade

DIMANCHE 5

Banquet des anciens

Gymnase Bialy - 12h

DU MARDI 7 AU JEUDI 30

Exposition « Shakespeare au cinéma » / Médiathèque

SAMEDI 11

Soirée Zumba

Gymnase Paul Bert - 17h

DIMANCHE 12

Basket / Celtic La Riche - ES Etrechet

Gymnase Bialy - 15h30

VENDREDI 17

« Pour Ethan » / Association bi-p

Centre chorégraphique national de Tours

SAMEDI 18

Performance « Corps de Ballet »

Dans l'espace public

DU MARDI 21 AU JEUDI 23

Colloque international « William Shakespeare dans la littérature mondiale »

VENDREDI 24

« Finir en beauté »

Collectif Zirlib / La Pléiade - 20h30

DIMANCHE 26

Tournoi départemental de Tennis de table / Gymnase Paul Bert

Mai

VENDREDI 8

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

DU VENDREDI 8 AU SAMEDI 9

Tournoi National Foot U11

DIMANCHE 10

Foot / La Riche - Lucé

Stade du Petit Plessis

DU 12 MAI AU 24 JUIN

Exposition « La BD au cinéma »

Médiathèque

MARDI 19

« Motus Anima »

Cie Tango Ostinato / La Pléiade

VENDREDI 29

Loto / Avenir de La Riche Gymnastique

Gymnase Bialy

SAMEDI 30

Rencontre départementale de Lutte / Gymnase Paul Bert

Rencontres musiques actuelles

Ecole municipale de musique de La Riche

La Pléiade

DIMANCHE 31

Foot / La Riche - Dreux

Stade du Petit Plessis

Marché Bio de l'AMAP

« La Riche en Bio »

Parc public du Prieuré Saint-Cosme

THÉÂTRE / SPECTACLE

MUSIQUE

EXPO

SPORT

LOISIRS / RENCONTRE

Tribune de la Majorité

Depuis janvier, un Point Relais Emploi Municipal (PREM) a été créé au sein du centre Équinoxe. La municipalité tenait à renforcer plus encore son action en direction des Larichois en demande d'emploi et à favoriser les liens avec les entreprises.

Lors du Conseil municipal du 17 décembre 2014, nous avons voté le budget 2015 de la collectivité. Dans le respect de nos engagements, ce budget est équilibré sans augmentation prévisionnelle des taux d'imposition locaux, et ce, malgré une baisse de 250 000 € de dotations de l'État. De plus, à l'inverse de nombreuses collectivités, nous n'avons pas contracté d'emprunts toxiques.

**PAS D'AUGMENTATION
PRÉVISIONNELLE DES TAUX
D'IMPOSITION LOCAUX.**

Afin de maintenir notre soutien aux associations, le montant global des subventions a été préservé. Pour le chantier de la nouvelle Maison de l'Enfance, nous avons économisé plus de 200 000 € sur environ 3 M€ de dépenses. En matière d'énergie, nous avons fait baisser de 33 % la facture de gaz des bâtiments publics grâce à la renégociation des contrats.

Ces économies démontrent la bonne gestion financière de notre commune malgré un contexte économique de plus en plus contraint. Nous nous efforcerons de veiller, à préserver cette santé financière tout en continuant à investir pour améliorer votre qualité de vie et maintenir le dynamisme de notre ville.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

**W. SCHWARTZ, M. ALLAIN, D. LANGÉ,
I. TEIXEIRA, S. CLÉMENT, R. HADJIDJ-
BOUAKKAZ, A. AUDIN, A. BOUIN,
F. FERREIRA POUSOS, P. PLANTARD,
P. SOTTEJEAU, N. JEBARI, N. KENANI,
C. ROZAS, F. DOMINGO, A. MICHEL,
N. GERMOND, G. PLOT-MUREAU,
S. BOULAMLOUJ, A. DELLA-ROSA,
A.-F. ORLIAC, F. BARBAULT,
S. BOURASS-BENSAÏD, C. SEISEN,
C. GUSTIN-LEGRAND, Y. BIET**

Tribune de l'Opposition

Le 26 janvier 2015

En cette fin d'année 2014, période propice à la joie et au bonheur, nous avons été profondément attristés par la perte brutale de notre collègue et ami Gérard TESSIER. Un homme tolérant, apprécié de tous. Nous ne l'oublions pas.

L'année qui vient de s'écouler a été difficile à bien des égards, qu'il s'agisse spécialement de l'emploi ou de la crise économique. Beaucoup d'entre nous ne sont pas épargnés par les conséquences des difficultés que traverse notre pays et c'est dans un climat d'incertitude et d'inquiétude que nous commençons l'année.

Des crimes odieux ont plongé la France dans un profond désarroi. C'est dans un grand moment de détresse que nous avons pu voir l'union républicaine à travers la marche du

11 janvier dernier. Ne faisons pas d'amalgame et laissons les hommes au pouvoir trouver des solutions.

Au Conseil Municipal de décembre 2014, dans les budgets primitifs 2015, ont été inscrits des crédits d'investissement, dont une somme excessive de 200 000 € voté par la majorité, pour le lancement d'études de faisabilité en vue de la construction d'une salle des fêtes. Ce projet a été désiré par tous les candidats aux élections municipales, nous devons être sollicités pour apporter nos idées et donner le vrai sens au mot «concertation».

**> Elections cantonales
le 22 Mars et le 29 Mars 2015.**

LES ÉLUS DE LA RICHE AVEC VOUS

**N. TOURET, E. FANDANT,
C. MONTOT, F. VIOUX, D. DOULET,
C. ESNARD, P. AUTANT**

Retour sur le Conseil municipal du 17/12/14

Budgets primitifs 2015

Le conseil municipal a adopté le budget principal qui s'équilibre à 12 776 214 € pour la section de fonctionnement et à 3 608 147 € pour la section d'investissement. Malgré une baisse de 250 000 € de dotations de l'État, le budget communal est équilibré sans augmentation prévisionnelle des taux d'imposition locaux. L'autofinancement dégagé en section de fonctionnement de 830 740 € et les recettes propres d'investissement d'un montant de 515 000 € couvrent le remboursement du capital de la dette (1 100 000 €) et l'amortissement des subventions. Le solde dégagé s'élève à 245 740 € et participe au financement des dépenses d'équipements.

L'exercice 2015 sera marqué par la finalisation de la maison de l'enfance et la ZAC du Prieuré. Il verra également la poursuite de la mise aux normes de l'éclairage public, des travaux d'enfouissement de réseaux et de rénovation de voirie rue des Hautes Marches et rue Simon Vauquier.

À la demande du Maire, membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France (AMF), le Conseil municipal a adopté un vœu de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse brutale des dotations de l'État.

Attributions de subventions 2015

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le montant global des subventions aux associations qui s'élève à 143 853,75 € (comprenant l'enveloppe de Tour(s)plus d'un montant de 48 853,75 €). Ce montant est stable par rapport à l'année précédente. Une provision pour subvention(s) exceptionnelle(s) est inscrite pour un montant de 6 702,75 € afin de financer les projets des associations. Une provision de 4 500 € servira également pour les déplacements et transports sportifs en cours d'exercice, conformément au règlement d'attribution arrêté par délibération du 4 juillet 2012.

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité une demande de subvention pour des travaux de remplacement de revêtements de sol amiantés, ou susceptibles de l'être, dans différents bâtiments communaux. Le montant de cette opération est estimé à 74 000 € et les travaux seront réalisés en 2015.

Point d'apports volontaires enterrés pour la collecte des déchets ménagers quartier Niqueux-Bruère

À l'unanimité, le conseil municipal a validé les emplacements des points d'apports volontaires pour la collecte des déchets ménagers, définis par les habitants lors de la concertation organisée en septembre 2014.

PRATIQUE <

Adoption du règlement de fonctionnement de la maison de l'enfance

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le règlement de fonctionnement de la nouvelle maison de l'enfance. Ce nouveau règlement, reprenant l'essentiel des règles antérieurement posées, intègre toutefois les évolutions sollicitées par la Caisse d'Allocations Familiales, notamment la nécessité de prendre en compte au mieux les besoins des familles et de les faire participer financièrement en fonction de la réalité de la fréquentation de leurs enfants. Ainsi, les contrats d'accueil forfaitaires sont supprimés. Dorénavant, les tarifs seront déterminés en fonction du volume d'heures demandé par la famille.

Nombre de places d'accueil et transfert des activités du service petite enfance vers la future maison de l'enfance

À l'unanimité, le Conseil municipal valide le nombre de places d'accueil et le transfert des activités du service petite enfance vers la future maison de l'enfance. Elle reprendra l'activité actuellement assurée par la mini crèche « Eau vive » et par le multi-accueil. En outre, elle hébergera également les temps de regroupement de la crèche familiale, le futur relais d'assistantes maternelles (RAM) et les consultations de Protection maternelle et infantile (PMI) organisées par le Conseil Général. Pour mieux prendre en compte les besoins repérés au niveau des familles larichoises, 10 places supplémentaires seront créées à cette occasion, notamment en accueil ponctuel.

Retour sur le Conseil municipal du 11/02/15

Modification des statuts de Tour(s)plus

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification des statuts de la communauté d'agglomération Tour(s)plus qui la dote de la compétence « Enseignement supérieur et recherche ».

Adhésion de la commune à l'entente intercommunale pour l'eau potable

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'entente intercommunale pour l'étude et la gestion administrative et technique des questions de production et de distribution du service public de l'eau potable.

Signature des avenants aux marchés de construction du pôle petite enfance

Le conseil municipal a donné l'autorisation à M. le Maire de signer les avenants aux marchés

de construction du pôle petite enfance pour un montant de 1959,05 € HT. Ces avenants clôturent le chantier de construction de la nouvelle Maison de l'Enfance. Avec un budget prévisionnel de 3 270 282 € TTC pour des dépenses hors foncier de 2 928 422 € TTC, l'économie pour la commune est de 241 860 € TTC.

Actualisation du règlement du concours des balcons et jardins fleuris

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le nouveau règlement du concours des balcons et jardins fleuris qui classe dorénavant les éléments d'appréciation en quatre grandes catégories : diversité des végétaux, cohérence de l'ensemble, qualité du fleurissement et entretien des lieux.

Liste des concessions du Cimetière arrivées à expiration

Allet - Barbier - Barrié / Gilet
Beaugeard - Bellamy - Bergerard
Betarikova - Bouchard - Brémont
Champion - Charlo - Coughnault
Crépillon - Delavault - Dieulouard
Doidy - Duchesne - Esnée
Créola - Gouiller - Klingemann
Kurdybanowski - Lamoureux
Lauriance - Léger - Lenestour
Levasseur - Le Verne - Loriau - Marien
Martin - Monkemeier - Richard
Rochon - Royo - Simonneau - Vallée.

Les personnes concernées sont invitées à prendre contact avec le service Cimetière de la mairie au 02 47 36 24 24.

LA CRÉATION AU FÉMININ

CHANSON | THÉÂTRE | EXPOSITIONS | HUMOUR | DANSE



AGNÈS BIHL
EMEL MATHLOUTHI
MAYRA ANDRADE
ÉLISE OU LA VRAIE VIE
VIRGINIE / PHILÉMONE
C^{IE} ARSENAL D'APPARITIONS
CAMÉLIA JORDANA

JULIETTE
CAROLE LEBRUN
L'AFFAIRE CAPUCINE
SOPHIA ARAM
NATHALIE LE BOUCHER
THÉÂTRE DU MATIN
STÉPHANIE LETESSIER

16^{ÈME} ÉDITION
BRUISSSEMENTS
FESTIVAL D'ELLES
DU 6 AU 28 MARS 2015



REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

